Envoyé en préfecture le 18/12/2024
Reçu en préfecture le 18/12/2024
Publié le 18/12/2024
ID : 049-214902462-20241217-24SE1712_19-DE

Délibération du Conseil municipal

Séance du 17 décembre 2024

Le dix-sept décembre deux mille vingt-quatre, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents	BOUSSICAULT Gérald, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAILLARD Yohan, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe
Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)	
	PICARD Corinne à LECOMTE Delphine PUSHPARAJ Emilie à SOUILHE Jérôme RETHORE Jacqueline à GUIBERT Vincent
Absent(s) excusé(s)	
Absents	BEAUCLAIR Sophie, DELETANG Claire, GAUTHERON Xavier, PARENTEAU Louis-Pierre
Secrétaires de séance	LABORDERIE Philippe, SOURICE Corine

Convocation adressée le 11 décembre 2024, article L.2121.12 CGCT
Liste des délibérations affichée et publiée le 18 décembre 2024, article L.2121.25 CGCT

24SE1712-19 | Education-jeunesse - Convention de mise à disposition de 2 volontaires en service civique et avenant précisant les conditions financières des contrats

Madame Valérie LIOTON, adjointe déléguée à l'Education, l'Enfance et la Jeunesse, expose :

Vu le projet de Convention de mise à disposition de 2 volontaires en service civique entre la ville des Ponts-de-Cé, l'association Unis-cité, et chacun des volontaires,

Vu le projet d'avenant précisant les conditions financières,

Vu le Projet Educatif de la ville des Ponts-de-Cé,

Vu le Plan Local de Prévention de la Délinquance de la ville des Ponts-de-Cé

Considérant la nécessité des projets de conventions et d'avenants pour chacun des 2 volontaires,

Envoyé en préfecture le 18/12/2024
Reçu en préfecture le 18/12/2024
Publié le
ID : 049-214902462-20241217-24SE1712_19-DE

Considérant l'avis de la commission ressources du 10 décembre 2024,

En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les 2 conventions et les 2 avenants de mise à disposition des 2 volontaires à intervenir entre la ville des Ponts-de-Cé et l'association Unis-Cité et les volontaires.**

VOTE			
En exercice	32	POUR	28
Présents	25	CONTRE	0
Pouvoirs	3	ABSTENTION	0
Pris part au vote	28	TOTAL	28

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Jean-Paul Pavillon